

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE 28.12.24 De Block - Prévention drogue
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Dirk De Block
Conseiller communal
Houzeau de Lehaestraat, 20/A000
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 26/01/2024

Objet : votre question écrite du 28/12/2023 relative à la prévention drogue.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-annexé la réponse à votre question écrite du 28/12/2023 relative à la prévention drogue.

Le service Le Pont rattaché à l'ASBL MOVE s'occupe de l'accompagnement des usagers de drogues et de leur famille.

Il est financé dans ce cadre par le Plan Bruxellois de Sécurité et de Prévention. Il est important de noter que la Prévention anti-drogue (dite Prévention Primaire) ne figure pas dans les actions financées par la Région.

Par ailleurs, l'équipe du Pont est composée de 2 psychologues engagées à Temps Plein. L'essentiel de leur travail se concentre autour de l'accompagnement individuel des usagers (dans des établissements pénitentiaires ou dans le cadre d'entretiens au bureau). Par ailleurs, les psychologues pilotent depuis quelques années un groupe de parole destiné aux membres de la famille des usagers.

Parallèlement à cela, le service collabore étroitement avec les autres acteurs publics et privés au niveau de la toxicomanie. Ainsi, à notre initiative, une sensibilisation/formation donnée par Transit destinée aux agents de terrain (gardiens de la paix, travailleurs sociaux de Move, SCAP, animateurs des Maisons de quartiers de MOVE) avait été programmée en décembre mais postposée à la demande de Transit en février 2024. Celle-ci s'axera autour du Protoxyde d'Azote.

Nos TSR du secteur centre effectuent également des maraudes en équipe afin d'amorcer des contacts avec les usagers présents sur l'espace public. Leurs partenaires externes sont l'Asbl Dune, Transit et Medibus.

En interne, il existe également une collaboration entre le Pont, les gardiens de la Paix et nos TSR (secteur centre) par l'organisation de maraudes communes dans les alentours du Parvis St-Jean-Baptiste et de Ribaucourt.

Dans les écoles primaires, nous abordons le thème de la drogue au 2e degré lorsque les élèves travaillent sur le thème Cité-Mouvement. Nous faisons alors appel à des associations pour nous mettre en contact avec des intervenants.

Nous travaillons aussi avec le planning Leman qui intervient dans nos écoles pour les activités EVRAS que nous faisons depuis le début du projet en 2e et en 4e. Ça peut leur arriver d'en parler si ce thème apparait dans les questions des élèves. Mais nous n'avons pas d'activité de prévention systématique.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie Vandeput.

La Bourgmestre,



Catherine Moureaux.

De : Dirk De Block Conseiller <dirkdeblock.conseiller@ptb.be>

Envoyé : samedi 23 décembre 2023 13:25

Objet : Question écrite sur la prévention anti-drogue

Bonjour,

D'abord, bonnes fêtes à vous ;-)

Est-ce que vous pourriez transférer aux services compétents les questions suivantes:

Qu'est-ce qui est prévu dans nos écoles communales concernant la prévention anti-drogues?

- Quid en écoles primaires?
- Quid dans les quelques établissements scolaires secondaires et de formation dont la commune est PO.

Est-ce qu'un service communal ou paracommunal (MOVE) est responsable pour la prévention anti-drogue?

- Qu'est-ce que ce service a fait envers les écoles (primaires, secondaires) sur le territoire de notre commune (donc aussi les écoles non communales)?
- Qu'est-ce que ce service a fait envers les maisons de jeunes, clubs sportifs ou autres associations?
- Qu'est-ce que ce service a fait envers les acteurs de la santé (maisons médicales pex)

Bien à vous,

Dirk De Block

